

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

goutte
à goutte

France – Italia ALCOTRA

ANNEXE 1

DECLARATION SUR L'HONNEUR De Minimis

Je soussigné(e) Monsieur/Madame/Mademoiselle _____ né(e) à
_____ le _____
en tant que Représentant légal de l'entreprise _____ Numéro
SIRET _____ Siège social
_____, Adresse _____

sur l'honneur et prenant connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, ainsi que de la perte du bénéfice obtenu, qui serait éventuellement dû à la décision adoptée sur la base de la fausse attestation,

JE DEMANDE

que la contribution demandée, à valoir sur le Programme de Coopération Transfrontalière Italie-France ALCOTRA 2021-2027 pour le projet : Goutte à Goutte (**GAG**) soit octroyée (*choisir l'option*):

En régime "de minimis" conformément au règlement (UE) no 1407/2013 et à ses modifications ultérieures.

je déclare être conscient que le montant de la contribution FEDER pourra être revu à la suite de l'évaluation de la participation de l'entreprise à l'appel à manifestation d'intérêt « Interreg VI - A Italie France Programme ALCOTRA 2021 - 2027 - Projet simple n° 20112 Demande de participation au projet GAG - Goutte à Goutte - »;

je m'engage, en cas de demande de l'Autorité de Gestion, à présenter toute la documentation jugée nécessaire pour vérifier les déclarations soussignées;

je m'engage en cas d'approbation de participation de l'entreprise à l'appel à manifestation d'intérêt, également à informer rapidement l'Autorité de Gestion de toute modification éventuelle des conditions d'origine survenant après la présente déclaration;

je suis également informé/e des sanctions prévues en cas de déclarations mensongères ainsi que de l'obligation de rembourser, dans les plus brefs délais, la contribution indûment reçue avec les intérêts.

DÉCLARE

que l'entreprise que je représente est qualifiée, aux termes de la Recommandation 2003/361/CE, comme:

- micro;
- petite;
- moyenne;
- grande
- n'a pas reçu, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, d'aides "de minimis" au titre des Règlements indiqués ci-dessus ;
ou
- a reçu, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire ¹	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant ²	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour solde ³

- n'est pas contrôlée par, ni contrôle, directement ou indirectement, d'autres entreprises
- contrôle, même indirectement, les entreprises suivantes ayant leur siège ou une unité d'exploitation opérationnelle sur le territoire des Alpes-Maritimes (06) (*Raison sociale et coordonnées*)

.....

¹ Il s'agit d'une entreprise autre que celle représentée, mais reliée à cette dernière par des opérations de fusion ou d'acquisition, ayant bénéficié d'aides.

² Il s'agit de l'organisme octroyant l'aide ou de l'organisme de référence (Etat, Région, Département, Municipalité, Chambres de Commerce, CRAM, CPAM, Trésor public, etc.).

³ Ce montant peut différer de celui indiqué dans la colonne "octroyé" dans deux cas: a) lorsque le "payé pour solde" sera réduit par rapport à l'octroi initiale; b) si l'entreprise représentée a fait l'objet d'une scission et une partie de l'aide est imputable à la société préexistante.

- est contrôlée, même indirectement, par les entreprises suivantes ayant leur siège ou une unité d'exploitation opérationnelle sur le territoire des Alpes-Maritimes (06) (*Raison sociale et coordonnées*)

.....

- n'a pas fait l'objet d'acquisitions/fusions

ou

- a fait l'objet d'acquisitions/fusions et que les entreprises participant à ladite acquisition/fusion se sont vues octroyer, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire ⁴	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant ⁵	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour sold ⁶

- n'a pas fait l'objet de scission

ou

- a fait l'objet de scission et que, dans la période précédente ladite scission, l'entreprise représentée s'est vue octroyer, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire ⁷	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant ⁸	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour solde ⁹

⁴Il s'agit d'une entreprise autre que celle représentée, mais reliée à cette dernière par des opérations de fusion ou d'acquisition, ayant bénéficié d'aides.

⁵Il s'agit de l'organisme octroyant l'aide ou de l'organisme de référence (Etat, Région, Département, Municipalité, Chambres de Commerce, CRAM, CPAM, Trésor public, etc.).

⁶Ce montant peut différer de celui indiqué dans la colonne "octroyé" dans deux cas: a) lorsque le "payé pour solde" sera réduit par rapport à l'octroi initiale; b) si l'entreprise représentée a fait l'objet d'une scission et une partie de l'aide est imputable à la société préexistante.

⁷Il s'agit d'une entreprise autre que celle représentée, mais reliée à cette dernière par des opérations de fusion ou d'acquisition, ayant bénéficié d'aides.

⁸Il s'agit de l'organisme octroyant l'aide ou de l'organisme de référence (Etat, Région, Département, Municipalité, Chambres de Commerce, CRAM, CPAM, Trésor public, etc.).

⁹Ce montant peut différer de celui indiqué dans la colonne "octroyé" dans deux cas: a) lorsque le "payé pour solde" sera réduit par rapport à l'octroi initiale; b) si l'entreprise représentée a fait l'objet d'une scission et une partie de l'aide est imputable à la société préexistante.

n'a pas perçu d'autres aides d'État pour les mêmes dépenses éligibles aux règles de minimis

ou

a perçu d'autres aides d'État pour les mêmes dépenses éligibles au règlement de minimis dans la limite d'intensité autorisée au titre du même régime ou par décision.

Lieu et date _____

Signature du Représentant légal _____

(1) Le représentant légal est la personne qui, conformément à l'ordre juridique interne de l'organisme représenté, a le droit de signer les documents au nom et pour le compte de l'organisme participant. Les organes du Programme se réservent le droit d'en vérifier l'effective titularité.

(2) Pour l'élaboration de cette déclaration, nous vous demandons d'écrire **exclusivement** l'option qui Vous concerne, en omettant celle qui n'est pas concernée.

Les attestations doivent être signées par le Représentant Légal de l'entreprise concernée en utilisant la signature électronique ou manuscrite (seulement dans ce cas-ci il faudra joindre aussi une copie de la carte d'identité).